RCS : MANOSQUE
Code greffe : 0401

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de MANOSQUE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-C)

Numéro de gestion : 2008 B 00091
Numéro SIREN : 489 317 040
Nom ou dénomination : ALPIX

Ce dépôt a été enregistré le 27/12/2023 sous le numéro de dépôt 4915

ALPIX

SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE AU CAPITAL DE 7 396 700 EUROS

SIEGE SOCIAL : MANOSQUE (04100), 33, BOULEVARD DU TEMPS PERDU

LE MANOSQUIN

489 317 040 RCS MANOSQUE

COMPTES CONSOLIDES ARRETES AU 31 MARS 2023

R.C.S. Manosque
Greffe T.C. Manosque
Procès Verbal de Dépôt
N° 4915 Date 27 DEC. 2023
Le Greffier

COPIE CERTIFIEE CONFORME

Thierry CAVAGNA

Président

COMPTES CONSOLIDES
SAS ALPIX
AU 31 MARS 2023

91, avenue de l'Arrousaire
BP 80622
84031 Avignon Cedex

Tél. 04 90 13 88 50
Fax 04 90 88 33 70
infos@jca-experts.com

www.jca-experts.com

BILAN CONSOLIDE
EN EUROS

ACTIF	31/03/2023			31/03/2022
	Brut	Amort./Prov.	Net	Net
ECARTS D'ACQUISITION	15 464 918	0	15 464 918	15 464 918
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement	18 000	18 000	0	0
Frais de recherche	0	0	0	0
Concessions,brevets	26 837	26 837	0	4 395
Fonds commercial	0	0	0	0
Autres immobilisations incorporelles	0	0	0	0
Avances et acomptes	0	0	0	0
Total	**44 837**	**44 837**	**0**	**4 395**
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains	3 590 184		3 590 184	3 590 184
Constructions	17 726 848	9 927 769	7 799 079	8 408 132
Installations,matériels et outillages	1 835 031	1 543 982	291 050	350 492
Autres immobilisations corporelles	2 964 827	1 968 315	996 512	1 148 692
Immobilisations en cours	2 378 558	0	2 378 558	1 357 255
Total	**28 495 448**	**13 440 065**	**15 055 383**	**14 854 755**
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Titres de participations	0	0	0	0
Titres des sociétés mises en équivalence	0	0	0	0
Créances sur participations	0	0	0	0
Autres titres immobilisés	473 978	0	473 978	438 074
Prêts	1 930 207	0	1 930 207	41 517
Autres immobilisations financières	163 605	0	163 605	153 998
Total	**2 567 790**	**0**	**2 567 790**	**633 589**
ACTIF IMMOBILISE	**31 108 075**	**13 484 902**	**17 623 173**	**15 492 739**
STOCKS ET CREANCES				
Stocks	3 479 535	24 910	3 454 625	3 062 524
Clients et comptes rattachés	153 008	663	152 345	93 876
Impots différés actifs	0		0	12 763
Autres débiteurs	725 519	0	725 519	963 499
Total	**4 358 061**	**25 573**	**4 332 489**	**4 132 662**
DISPONIBILITES - CCA				
Actions propres	0	0	0	0
Autres valeurs mobilières	3 910 450	0	3 910 450	4 399 159
Créances clients mobilisées	0	0	0	0
Disponibilités	932 603	0	932 603	1 645 267
Charges constatées d'avance	128 769	0	128 769	166 865
Total	**4 971 822**	**0**	**4 971 822**	**6 211 292**
ACTIF CIRCULANT	**9 329 883**	**25 573**	**9 304 311**	**10 343 954**
COMPTES DE REGULARISATION	0	0	0	0
TOTAL ACTIF	**55 902 876**	**13 510 475**	**42 392 401**	**41 301 611**

BILAN CONSOLIDE
EN EUROS

PASSIF	31/03/2023	31/03/2022
CAPITAUX PROPRES		
Capital	7 396 700	7 396 700
Primes d'émission,de fusion,d'apport	0	0
Réserve légale	529 328	482 458
Autres réserves et report à nouveau	6 571 995	6 212 970
Réserves groupe	-1 662 645	-1 641 625
Résultat de l'exercice (part du groupe)	917 130	914 876
Subventions d'investissement	0	0
Total	**13 752 509**	**13 365 380**
INTERETS MINORITAIRES		
Dans les capitaux propres	-42 736	-41 315
Dans le résultat de l'exercice	-2 864	-1 420
INTERETS MINORITAIRES	**-45 600**	**-42 736**
CAPITAUX PROPRES	**13 706 909**	**13 322 644**
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	**144 412**	**203 890**
DETTES FINANCIERES		
Emprunts et dettes auprés d'établissements de crédit	21 477 852	21 480 222
Découverts et concours bancaire	663 207	12 961
Emprunts et dettes financières divers	232 304	159 232
Total	**22 373 362**	**21 652 415**
DETTES DIVERSES		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 447 623	4 582 206
Dettes fiscales et sociales	1 483 758	1 333 958
Impôts différés passif	1 196	0
Autres dettes	180 294	156 958
Produits constatés d'avance	54 847	49 540
Total	**6 167 717**	**6 122 662**
COMPTES DE REGULARISATION	0	0
DETTES	**28 541 080**	**27 775 077**
TOTAL PASSIF	**42 392 401**	**41 301 611**

COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE
EN EUROS

	31/03/2023	31/03/2022
CHIFFRE D'AFFAIRES	**60 979 011**	**57 987 706**
Production stockée	0	0
Production immobilisée	0	0
Subventions d'exploitation	0	0
Reprise sur amortissements et provisions,transfert de charges	383 924	262 769
Autres produits	13 018	4 459
PRODUITS D'EXPLOITATION	**61 375 953**	**58 254 934**
Achats de marchandises et autres approvisionnements	48 217 036	45 046 183
Variation de stock	-392 101	6 553
Autres achats et charges externes	4 759 588	4 825 938
Impôts,taxes et versements assimilés	874 759	790 391
Salaires et Charges sociales	5 433 201	5 106 148
Dotation aux amortissements des immobilisations	920 106	925 417
Dotation aux amortissements des charges à répartir	0	0
Dotation aux provisions	0	0
Autres charges	35 905	28 925
CHARGES D'EXPLOITATION	**59 848 494**	**56 729 555**
RESULTAT D'EXPLOITATION	**1 527 459**	**1 525 378**
PRODUITS FINANCIERS		
Produits financiers des participations	0	0
Autres intérêts et produits assimilés	73 872	49 313
Reprises sur provisions et transfert de charges	0	0
Différence de change	0	0
Autres produits financiers	0	0
Total	**73 872**	**49 313**
CHARGES FINANCIERES		
Dotation financière aux amortissements et provisions	0	0
Intérêts et charges assimilées	412 906	339 241
Différence de change	0	0
Autres charges financières	0	0
Total	**412 906**	**339 241**
RESULTAT FINANCIER	**-339 035**	**-289 929**
RESULTAT COURANT DES ENTREPRISES INTEGREES	**1 188 424**	**1 235 450**
Produits exceptionnels	54 912	4 300
Charges exceptionnelles	52 870	4 446
RESULTAT EXCEPTIONNEL	**2 042**	**-146**
Impôt sur les résultats	276 200	321 848
RESULTAT NET DES ENTREPRISES INTEGREES	**914 266**	**913 455**
Quote part dans les résultats des sociétés mises en équivalence	0	0
Dotation aux amortissements des écarts d'acquisition	0	0
RESULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE	**914 266**	**913 455**
Intérêts minoritaires	-2 864	-1 420
RESULTAT NET (part du Groupe)	**917 130**	**914 876**
RESULTAT NET (part du Groupe) par action	**12,40**	**12,37**

SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION CONSOLIDES

EN EUROS

	31/03/2023	%/CA	31/03/2022	Variation	%
CHIFFRE D'AFFAIRES HT	**60 979 011**	**100%**	**57 987 706**	**2 991 305**	**5%**
Coût d'achat des marchandises vendues	47 824 935	78,4%	45 052 736	2 772 199	6,2%
MARGE COMMERCIALE	**13 154 077**	**21,6%**	**12 934 970**	**219 106**	**1,7%**
Consommation de l'exercice	4 759 588	7,8%	4 825 938	-66 351	-1,4%
VALEUR AJOUTEE	**8 394 489**	**13,8%**	**8 109 032**	**285 457**	**3,5%**
Subventions d'exploitation	0		0	0	
Impôts,taxes et versements assimilés	874 759	1,4%	790 391	84 368	10,7%
Charges de personnel	5 433 201	8,9%	5 106 148	327 054	6,4%
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	**2 086 529**	**3,4%**	**2 212 493**	**-125 964**	**-5,7%**
Reprise s/amort.prov.-transfert de charges	383 924	0,6%	262 769	121 155	46,1%
	13 018	0,0%	4 459	8 559	NS
Dotation amortissements et provisions	920 106	1,5%	925 417	-5 311	-0,6%
Autres charges	35 905	0,1%	28 925	6 980	24,1%
RESULTAT D'EXPLOITATION	**1 527 459**	**2,5%**	**1 525 378**	**2 080**	**0,1%**
	73 872	0,1%	49 313	24 559	49,8%
	412 906	0,7%	339 241	73 665	21,7%
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	**1 188 424**	**1,9%**	**1 235 450**	**-47 026**	**-3,8%**
Produits exceptionnels	54 912	0,1%	4 300	50 612	NS
Charges exceptionnelles	52 870	0,1%	4 446	48 424	NS
RESULTAT EXCEPTIONNEL	**2 042**	**0,0%**	**-146**	**2 188**	**NS**
Impôt sur les résultats	276 200	0,5%	321 848	-45 648	-14,2%
RESULTAT NET DES ENTREPRISES INTEGREES	**914 266**	**1,5%**	**913 455**	**811**	**0,1%**
quivalence	0		0	0	
Dotation aux amortissements des écarts d'acquisition	0		0	0	
RESULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE	**914 266**	**1,5%**	**913 455**	**811**	**0,1%**
Intérêts minoritaires	-2 864	0,0%	-1 420	-1 444	NS
RESULTAT NET (part du Groupe)	**917 130**	**1,5%**	**914 876**	**2 254**	**0,2%**

ANNEXE CONSOLIDEE

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31 mars 2023 dont le total est de 42 392 401 € et au compte de résultat de l'exercice dégageant un résultat consolidé positif de 917 130 €.

Les notes indiquées ci-après, font partie intégrante des comptes consolidés qui ont été établis par les dirigeants.

1 – PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

Les états financiers du groupe ALPIX sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en France, selon le règlement ANC 2020-01 homologué par l'arrêté du 29 Décembre 2020.

Le groupe a adopté le règlement ANC n° 2015-07 du 23 novembre 2015. A la date de première application de ce nouveau règlement (1er janvier 2016) le groupe a analysé le caractère amortissable ou non amortissable des écarts d'acquisition.

1.1- Périmètre, critères et méthodes de consolidation

Les sociétés dans lesquelles ALPIX exerce directement ou indirectement un contrôle exclusif, sont consolidées par intégration globale.

La liste des sociétés incluses dans le périmètre de consolidation et la méthode de consolidation retenue figurent en paragraphe 2.1.

Toutes les transactions significatives entre les sociétés intégrées ainsi que les résultats internes à l'ensemble consolidé, notamment les dividendes, ont été éliminés.

1.2- Date de clôture des exercices

Toutes les sociétés du Groupe ont un exercice d'une durée de douze mois se clôturant le 31 mars 2023 excepté pour la SCI IMMODIX qui a clôturé le 31 décembre 2022.

1.3- Ecart d'acquisition

L'écart d'acquisition correspond à la différence, lors de l'entrée dans le périmètre de consolidation, entre le coût d'acquisition des titres des sociétés contrôlées et la part du groupe dans leur actif net réévalué à cette date.

Les écarts d'acquisition sont enregistrés suivant s'ils sont positifs ou négatifs aux postes "Ecart d'acquisition" à l'actif, ou "Provision pour risques" au passif.

L'écart d'acquisition négatif est rapporté au résultat sur une durée qui doit refléter les hypothèses retenues et les conditions déterminées lors de l'acquisition.

L'écart d'acquisition positif est amorti ou non selon sa durée d'utilisation. Ainsi l'écart d'acquisition :

- dont la durée d'utilisation est limitée est amorti linéairement sur cette durée ; en cas d'indice de perte de valeur un test de dépréciation est effectué.

- dont la durée d'utilisation est non limitée n'est pas amorti ; en contrepartie il fait l'objet d'un test de dépréciation au moins une fois par exercice.

1.4- Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production. Les frais accessoires (droits de mutation, honoraires et frais d'actes) sont incorporés au coût d'acquisition des immobilisations.

.
Les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire sur la base de leur durée de vie économique.

	Durée d'amortissement
Marques et logiciel	1 à 5 ans
Matériel et Outillage	3 à 20 ans
Agencements et aménagements	2 à 20 ans
Matériel de bureau et informatique	2 à 10 ans
Mobilier	3 à 10 ans

1.5- Crédit-bail

- *Crédit-bail immobilier*

Aucun crédit-bail immobilier en cours au 31 Mars 2023.

- *Crédit-bail mobilier*

Aucun crédit-bail mobilier en cours au 31 Mars 2023.

1.6- Stocks

Ils sont évalués suivant la méthode " premier entré, premier sorti ". Pour des raisons pratiques, le dernier prix d'achat connu a été retenu pour les produits achetés.
Une provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur brute déterminée comme indiqué ci-dessus s'avère supérieure à la valeur de réalisation, ou lorsque des produits ont fait l'objet d'une détérioration particulière. Les stocks de produits finis sont évalués à leur prix de revient « sortie usine ».
Une provision est constituée lorsque le prix de revente probable « net /net » est inférieur au prix de revient.

1.7- Clients et autres créances

Les créances et dettes sont évaluées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation des créances est pratiquée au cas par cas pour les créances qui présentent un risque de non-recouvrement.

1.8 – Valeurs mobilières de placements

Leur coût d'acquisition a fait l'objet d'un test de valeur par comparaison avec le cours de chaque valeur mobilière de placement à la date de clôture de l'exercice.

Une provision pour dépréciation est constituée en cas de cours inférieur au cours d'acquisition, égale à la moins-value latente.

1.9 - Charges constatées d'avance

Cette rubrique ne contient que des charges ordinaires liées à l'exploitation normale de l'entreprise.

1.10- Retraites et autres avantages

Le groupe doit faire face à certains engagements en matière d'indemnités de départ à la retraite des salariés en activité. Ces engagements de retraites sont provisionnés.

Les hypothèses retenues en la matière sont les suivantes :

- Masse salariale : salaires et charges sociales
- Taux d'actualisation : 3.77 %
- Départ à l'initiative du salarié

1.11- Provisions pour risques et charges

Elles sont constituées pour tenir compte des risques financiers existant à la date de clôture des comptes.

1.12- Impôts différés

Les impôts différés sont calculés pour toutes les différences temporaires entre les valeurs fiscales et consolidées des actifs et passifs. Ces différences naissent notamment :

- des différences temporaires entre le résultat comptable et le résultat fiscal, (provisions non déductibles)

- des retraitements pratiqués en consolidation (amortissements dérogatoires, provisions, élimination des profits internes inclus dans les stocks et les immobilisations, ...)

Les actifs d'impôts différés provenant des différences temporaires, des retraitements de consolidation ou des reports fiscaux déficitaires ne sont comptabilisés que lorsque leur utilisation est probable.

Les impôts différés sont calculés selon la méthode du report variable en tenant compte des dates probables de reversement. Ils sont constatés pour leur valeur nominale sans actualisation.

2 – PERIMETRE ET EVOLUTION DU PERIMETRE DE CONSOLIDATION AU COURS DE L'EXERCICE

2.1- Périmètre de consolidation au 31.03.2023

Sociétés	*Pays*	*% détention*	*Méthode de consolidation*
ALPIX	France	100 %	Intégration globale
JUGREMIX	France	100 %	Intégration globale
DU NOUVEAU PRECHE	France	100 %	Intégration globale
IMMODIX	France	89 %	Intégration globale

2.2- Variations de pourcentage de détention

Aucune variation sur l'exercice

3 – ECARTS D'ACQUISITION

3.1 Ecarts d'acquisitions actifs

JUGREMIX-NOUVEAU PRECHE : 15 464 918 €

Cet écart a été constaté au moment de l'acquisition par la SAS ALPIX de la SAS JUGREMIX et de sa filiale la SCI DU NOUVEAU PRECHE.

S'agissant d'éléments identifiables, aucun amortissement n'a été pratiqué sur l'écart d'acquisition. La valeur nette comptable de l'écart d'acquisition a été soumis au test de dépréciation annuel, sans constatation de provision.

L'écart d'acquisition n'ayant pas de durée d'utilisation limitée, il n'a fait l'objet d'aucun amortissement ; en contrepartie nous avons procédé à un test de dépréciation. Aucun indice de perte de valeur n'est apparu et de ce fait aucune dépréciation n'a été comptabilisée.

4 – IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Composition	Valeur brute au 31 mars 2022	Augmentation	Diminution	Valeur brute au 31 mars 2023
Frais d'établissement	18 000			18 000
Concessions, brevets, droits similaires	26 837			26 837
TOTAL BRUT	**44 837**	**0**		**44 837**

Amortissements & Provisions	Valeur brute au 31 mars 2022	Augmentation	Diminution	Valeur brute au 31 mars 2023
Frais d'établissement	18 000			18 000
Concessions, brevets, droits similaires	22 442	4 395		26 837
TOTAL AMORTISSEMENTS	**40 442**	**4 395**		**44 837**

TOTAL NET	**4 395**	**-4 395**		**0**

5 – IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Composition	Valeur brute au 31 mars 2022	Augmentation	Diminution	Valeur brute au 31 mars 2023
Terrains	3 590 184			3 590 184
Constructions	19 076 787	33 554	1 383 492	17 726 848
Installations techni, matériel,outillages	2 859 819	34 138	1 058 926	1 835 031
Autres Immobilisations corporelles	3 096 874	70 232	202 278	2 964 827
Immobilisations en cours	1 357 255	1 021 303		2 378 558
TOTAL BRUT	**29 980 918**	**1 159 226**	**2 644 697**	**28 495 448**

Amortissements & Provisions	Valeur brute au 31 mars 2022	Amortissement	Reprise	Valeur brute au 31 mars 2023
Constructions	10 668 654	642 607	1 383 492	9 927 769
Installations techni, matériel,outillages	2 509 327	84 055	1 049 400	1 543 982
Autres Immobilisations corporelles	1 948 182	189 048	168 915	1 968 315
TOTAL AMORTISSEMENTS	**15 126 163**	**915 709**	**2 601 807**	**13 440 065**

TOTAL NET	**14 854 755**	**243 518**	**42 890**	**15 055 383**

6 – TITRES MIS EN EQUIVALENCE

Néant

7 – IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Composition	Valeur brute au 31 mars 2022	Augmentation	Diminution	Valeur brute au 31 mars 2023
Titres de participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés	438 074	35 904		473 978
Prêts	41 517	1 888 690		1 930 207
Autres immobilisations financières	153 998	9 607		163 605
TOTAL BRUT	**633 589**	**1 934 201**	**0**	**2 567 790**

8 – ETAT DES CREANCES ET DES DETTES

Etat des créances :

Composition	Valeur nette au 31 mars 2023	A moins d'un an	A plus d'un an
Créances clients et comptes rattachés	153 008	153 008	
Autres créances	725 519	725 519	
TOTAL	**878 527**	**878 527**	**0**

Etat des dettes :

Composition	Valeur nette au 31 mars 2023	A moins d'un an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	21 477 852	3 120 528	9 787 868	8 569 456
Emprunts et dettes financières	232 304	232 304		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 447 623	4 447 623		
Dettes fiscales et sociales	1 483 758	1 483 758		
Autres dettes	180 294	180 294		
TOTAL	**27 821 831**	**9 464 507**	**9 787 868**	**8 569 456**

9 – CAPITAL SOCIAL

	Nombre	Valeur Nominal
Titres début d'exercice :	73 967	100 €
Titres émis sur l'exercice :	-	-
Titre fin d'exercice :	73 967	100 €

10 – PROVISION POUR RISQUES ET CHARGES

Composition	Valeur au 31 mars 2022	Augmentation	Diminution	Valeur au 31 mars 2023
Provision Pensions	203 890		59 478	144 412
TOTAL BRUT	**203 890**		**59 478**	**144 412**

11 – FRAIS DE PERSONNEL ET EFFECTIF

Composition	31/03/2023	31/03/2022
Salaires et traitements	4 182 938	4 010 315
Charges sociales	1 250 263	1 095 832
TOTAL	**5 433 201**	**5 106 148**

Effectif Moyen	31/03/2023	31/03/2022
	193	202

12 – VARIATION DES CAPITAUX PROPRES GROUPE

	Capital	Primes	Réserves consolidées	Résultat de l'exercice	Total capitaux propres
Capitaux propres N-1	**7 396 700**		**5 053 805**	**914 876**	**13 365 380**
Variation de capital de l'entreprise consolidante					
Distribution de dividendes			(530 000)		
Affectation en réserves			914 876	(914 876)	
Résultat N				**917 130**	
Variation des écarts de conversion					
Incidence des réévaluations					
Acquisition de titres d'autocontrôle					
Changements de méthodes comptables					
Autres variations			(2)		
Capitaux propres N	**7 396 700**		**5 438 679**	**917 130**	**13 752 509**

13 – IMPOTS DIFFERES

Le taux pratiqué pour le calcul des impôts différés est de 25 %.

Au 31 Mars 2023, il apparait un passif d'impôt différé d'un montant de 1 196 €. Il s'analyse ainsi :

Différences temporaires d'imposition	25 101
Retraitement consolidation	(26 297)
	(1 196)

14 – PREUVE D'IMPOT

La ventilation de l'impôt affectant le résultat consolidé de l'exercice s'analyse comme suit :

Impôts sur les bénéfices	
Détail du compte de résultat :	**Solde**
- Charge d'impôt exigible	262 240
- Charge d'impôt différé	13 960
Total	**276 200**

Preuve de l'impôt	**Résultat avant impôts**	**Impôts**	**Taux**
Impôts Théoriques	**1 190 465**	**297 616**	**25,00%**
Différences permanentes		25 450	
Divers		2 022	
Taux différenciés - taux réduit		0	
Taux impôts sur impôts différés		0	
Crédit d'impôt		-48 888	
Comptes consolidés	**1 190 465**	**276 200**	**23,20%**

15 – TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE

	Exercice 31-mars-23	Exercice 31-mars-22
Résultat consolidé part du groupe	**917 130**	**914 876**
Résultat consolidé, part des minoritaires	(2 864)	(1 420)
Résultat des sociétés mises en équivalence (en -)	0	0
Dotation aux amortissements	920 106	925 417
Dotations nettes aux provisions	(64 840)	(7 088)
Plus-values nettes sur cessions d'immobilisations (en -)	10 726	307
Réévaluation éléments d'actifs (en -)	0	0
Variation de l'impôt différé (IDA & IDP)	13 960	5 965
Capacité d'autofinancement	**1 794 217**	**1 838 056**
Stock	(392 101)	6 553
Clients	(53 106)	59 052
CCA	38 096	64 118
Fournisseurs d'exploitations	(134 583)	320 628
Autres	416 423	(41 159)
Variation du B.F.R.	**(125 272)**	**409 192**
Cash flow issu des opérations d'exploitation	**1 668 945**	**2 247 248**
Cession d'immobilisations non financières	32 165	0
Acquisition d'immobilisations non financières	(1 159 229)	(1 763 817)
Cession d'immobilisations financières	0	1 117 479
Acquisition d'immobilisations financières	(1 934 201)	(167 991)
Incidence des variations dans le périmètre de consolidation (a)	0	0
Autres éléments de consolidation	(1)	(0)
Cash flow issu des opérations d'investissement	**(3 061 266)**	**(814 329)**
Souscription d'emprunts	2 870 062	897 068
Variation des fournisseurs d'immobilisations	0	0
Remboursement d'emprunts	(2 872 432)	(2 091 361)
Variation Dettes financières diverses	73 072	(9 708)
Dividendes versés	(530 000)	(400 000)
Cash flow issu des opérations de financement	**(459 299)**	**(1 604 001)**
Variation de trésorerie calculée	**(1 851 620)**	**(171 082)**
Trésorerie à l'ouverture :	6 031 466	6 202 548
Trésorerie à la clôture :	4 179 846	6 031 466
Variation de tresorerie constatée	**(1 851 620)**	**(171 082)**

ALPILLES AUDIT ASSOCIES
Commissaire aux Comptes titulaire
108 Place Gambetta
13300 SALON DE PROVENCE

TALENZ ARES AUDIT
Commissaire aux Comptes titulaire
26, boulevard Saint Roch BP 278
84011 AVIGNON CEDEX 1

ALPIX

Société par actions simplifiée au capital de 7 396 700 €
Siège social : 33 bd du Temps perdu le Manosquin
04100 MANOSQUE
RCS MANOSQUE 489 317 040

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS

Exercice clos le 31 mars 2023

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS

Exercice clos le 31 mars 2023

Aux Associés de la société ALPIX,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société ALPIX relatifs à l'exercice clos le 31 mars 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er avril 2022 à la date d'émission de notre rapport.

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

La note 1-3 « Ecart d'acquisition » de l'annexe des comptes consolidés expose les règles et méthodes comptables relatives aux écarts d'acquisition.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et méthodes comptables suivies par votre groupe, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables visées ci-dessus et des informations fournies dans l'annexes des comptes consolidés et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion du Président.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES CONSOLIDES

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ALPIX ou de cesser son activité.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Président.

RESPONSABILITES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES CONSOLIDES

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle ;

- concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

Fait à Salon de provence et Avignon, le 15 septembre 2023.
Les Commissaires aux Comptes

ALPILLES AUDIT ASSOCIES

Marc PINERO
Commissaire aux Comptes
Représentant la société

Alpilles Audit Associés
Expertise-Comptable
108, Place Gambetta
13300 SALON DE PROVENCE
Tél. : 04 [illegible]
email : contact@alpilesaudit.com
SIRET : 790 321 608 00032

TALENZ ARES AUDIT

Olivier ROUSSET
Commissaire aux Comptes
Représentant la société

BILAN CONSOLIDE
EN EUROS

ACTIF	31/03/2023			31/03/2022
	Brut	Amort./Prov.	Net	Net
ECARTS D'ACQUISITION	15 464 918	0	15 464 918	15 464 918
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement	18 000	18 000	0	0
Frais de recherche	0	0	0	0
Concessions,brevets	26 837	26 837	0	4 395
Fonds commercial	0	0	0	0
Autres immobilisations incorporelles	0	0	0	0
Avances et acomptes	0	0	0	0
Total	**44 837**	**44 837**	**0**	**4 395**
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains	3 590 184		3 590 184	3 590 184
Constructions	17 726 848	9 927 769	7 799 079	8 408 132
Installations,matériels et outillages	1 835 031	1 543 982	291 050	350 492
Autres immobilisations corporelles	2 964 827	1 968 315	996 512	1 148 692
Immobilisations en cours	2 378 558	0	2 378 558	1 357 255
Total	**28 495 448**	**13 440 065**	**15 055 383**	**14 854 755**
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Titres de participations	0	0	0	0
Titres des sociétés mises en équivalence	0	0	0	0
Créances sur participations	0	0	0	0
Autres titres immobilisés	473 978	0	473 978	438 074
Prêts	1 930 207	0	1 930 207	41 517
Autres immobilisations financières	163 605	0	163 605	153 998
Total	**2 567 790**	**0**	**2 567 790**	**633 589**
ACTIF IMMOBILISE	**31 108 075**	**13 484 902**	**17 623 173**	**15 492 739**
STOCKS ET CREANCES				
Stocks	3 479 535	24 910	3 454 625	3 062 524
Clients et comptes rattachés	153 008	663	152 345	93 876
Impots différés actifs	0		0	12 763
Autres débiteurs	725 519	0	725 519	963 499
Total	**4 358 061**	**25 573**	**4 332 489**	**4 132 662**
DISPONIBILITES - CCA				
Actions propres	0	0	0	0
Autres valeurs mobilières	3 910 450	0	3 910 450	4 399 159
Créances clients mobilisées	0	0	0	0
Disponibilités	932 603	0	932 603	1 645 267
Charges constatées d'avance	128 769	0	128 769	166 865
Total	**4 971 822**	**0**	**4 971 822**	**6 211 292**
ACTIF CIRCULANT	**9 329 883**	**25 573**	**9 304 311**	**10 343 954**
COMPTES DE REGULARISATION	0	0	0	0
TOTAL ACTIF	**55 902 876**	**13 510 475**	**42 392 401**	**41 301 611**

COMMISSARIAT AUX COMPTES
TALENZ ARES AUDIT
Cour d'Appel de Nîmes

BILAN CONSOLIDE
EN EUROS

PASSIF	31/03/2023	31/03/2022
CAPITAUX PROPRES		
Capital	7 396 700	7 396 700
Primes d'émission,de fusion,d'apport	0	0
Réserve légale	529 328	482 458
Autres réserves et report à nouveau	6 571 995	6 212 970
Réserves groupe	-1 662 645	-1 641 625
Résultat de l'exercice (part du groupe)	917 130	914 876
Subventions d'investissement	0	0
Total	**13 752 509**	**13 365 380**
INTERETS MINORITAIRES		
Dans les capitaux propres	-42 736	-41 315
Dans le résultat de l'exercice	-2 864	-1 420
INTERETS MINORITAIRES	**-45 600**	**-42 736**
CAPITAUX PROPRES	**13 706 909**	**13 322 644**
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	**144 412**	**203 890**
DETTES FINANCIERES		
Emprunts et dettes auprés d'établissements de crédit	21 477 852	21 480 222
Découverts et concours bancaire	663 207	12 961
Emprunts et dettes financières divers	232 304	159 232
Total	**22 373 362**	**21 652 415**
DETTES DIVERSES		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 447 623	4 582 206
Dettes fiscales et sociales	1 483 758	1 333 958
Impôts différés passif	1 196	0
Autres dettes	180 294	156 958
Produits constatés d'avance	54 847	49 540
Total	**6 167 717**	**6 122 662**
COMPTES DE REGULARISATION	0	0
DETTES	**28 541 080**	**27 775 077**
TOTAL PASSIF	**42 392 401**	**41 301 611**

COMMISSARIAT AUX COMPTES
TALENZ ARES AUDIT
Cour d'Appel de Nîmes

COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE
EN EUROS

	31/03/2023	31/03/2022
CHIFFRE D'AFFAIRES	**60 979 011**	**57 987 706**
Production stockée	0	0
Production immobilisée	0	0
Subventions d'exploitation	0	0
Reprise sur amortissements et provisions,transfert de charges	383 924	262 769
Autres produits	13 018	4 459
PRODUITS D'EXPLOITATION	**61 375 953**	**58 254 934**
Achats de marchandises et autres approvisionnements	48 217 036	45 046 183
Variation de stock	-392 101	6 553
Autres achats et charges externes	4 759 588	4 825 938
Impôts,taxes et versements assimilés	874 759	790 391
Salaires et Charges sociales	5 433 201	5 106 148
Dotation aux amortissements des immobilisations	920 106	925 417
Dotation aux amortissements des charges à répartir	0	0
Dotation aux provisions	0	0
Autres charges	35 905	28 925
CHARGES D'EXPLOITATION	**59 848 494**	**56 729 555**
RESULTAT D'EXPLOITATION	**1 527 459**	**1 525 378**
PRODUITS FINANCIERS		
Produits financiers des participations	0	0
Autres intérêts et produits assimilés	73 872	49 313
Reprises sur provisions et transfert de charges	0	0
Différence de change	0	0
Autres produits financiers	0	0
Total	**73 872**	**49 313**
CHARGES FINANCIERES		
Dotation financière aux amortissements et provisions	0	0
Intérêts et charges assimilées	412 906	339 241
Différence de change	0	0
Autres charges financières	0	0
Total	**412 906**	**339 241**
RESULTAT FINANCIER	**-339 035**	**-289 929**
RESULTAT COURANT DES ENTREPRISES INTEGREES	**1 188 424**	**1 235 450**
Produits exceptionnels	54 912	4 300
Charges exceptionnelles	52 870	4 446
RESULTAT EXCEPTIONNEL	**2 042**	**-146**
Impôt sur les résultats	276 200	321 848
RESULTAT NET DES ENTREPRISES INTEGREES	**914 266**	**913 455**
Quote part dans les résultats des sociétés mises en équivalence	0	0
Dotation aux amortissements des écarts d'acquisition	0	0
RESULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE	**914 266**	**913 455**
Intérêts minoritaires	-2 864	-1 420
RESULTAT NET (part du Groupe)	**917 130**	**914 876**
RESULTAT NET (part du Groupe) par action	**12,40**	**12,37**

COMMISSARIAT AUX COMPTES
TALENZ ARES AUDIT
Cour d'Appel de Nîmes

ANNEXE CONSOLIDEE

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31 mars 2023 dont le total est de 42 392 401 € et au compte de résultat de l'exercice dégageant un résultat consolidé positif de 917 130 €.

Les notes indiquées ci-après, font partie intégrante des comptes consolidés qui ont été établis par les dirigeants.

1 – PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

Les états financiers du groupe ALPIX sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en France, selon le règlement ANC 2020-01 homologué par l'arrêté du 29 Décembre 2020.

Le groupe a adopté le règlement ANC n° 2015-07 du 23 novembre 2015. A la date de première application de ce nouveau règlement (1er janvier 2016) le groupe a analysé le caractère amortissable ou non amortissable des écarts d'acquisition.

1.1- Périmètre, critères et méthodes de consolidation

Les sociétés dans lesquelles ALPIX exerce directement ou indirectement un contrôle exclusif, sont consolidées par intégration globale.

La liste des sociétés incluses dans le périmètre de consolidation et la méthode de consolidation retenue figurent en paragraphe 2.1.

Toutes les transactions significatives entre les sociétés intégrées ainsi que les résultats internes à l'ensemble consolidé, notamment les dividendes, ont été éliminés.

1.2- Date de clôture des exercices

Toutes les sociétés du Groupe ont un exercice d'une durée de douze mois se clôturant le 31 mars 2023 excepté pour la SCI IMMODIX qui a clôturé le 31 décembre 2022.

1.3- Ecart d'acquisition

L'écart d'acquisition correspond à la différence, lors de l'entrée dans le périmètre de consolidation, entre le coût d'acquisition des titres des sociétés contrôlées et la part du groupe dans leur actif net réévalué à cette date.

Les écarts d'acquisition sont enregistrés suivant s'ils sont positifs ou négatifs aux postes "Ecart d'acquisition" à l'actif, ou "Provision pour risques" au passif.

L'écart d'acquisition négatif est rapporté au résultat sur une durée qui doit refléter les hypothèses retenues et les conditions déterminées lors de l'acquisition.

L'écart d'acquisition positif est amorti ou non selon sa durée d'utilisation. Ainsi l'écart d'acquisition :

- dont la durée d'utilisation est limitée est amorti linéairement sur cette durée ; en cas d'indice de perte de valeur un test de dépréciation est effectué.

COMMISSARIAT AUX COMPTES
TALENZ ARES AUDIT
Cour d'Appel de Nîmes

- dont la durée d'utilisation est non limitée n'est pas amorti ; en contrepartie il fait l'objet d'un test de dépréciation au moins une fois par exercice.

1.4- Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production. Les frais accessoires (droits de mutation, honoraires et frais d'actes) sont incorporés au coût d'acquisition des immobilisations.

.
Les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire sur la base de leur durée de vie économique.

	Durée d'amortissement
Marques et logiciel	1 à 5 ans
Matériel et Outillage	3 à 20 ans
Agencements et aménagements	2 à 20 ans
Matériel de bureau et informatique	2 à 10 ans
Mobilier	3 à 10 ans

1.5- Crédit-bail

- *Crédit-bail immobilier*

Aucun crédit-bail immobilier en cours au 31 Mars 2023.

- *Crédit-bail mobilier*

Aucun crédit-bail mobilier en cours au 31 Mars 2023.

1.6- Stocks

Ils sont évalués suivant la méthode " premier entré, premier sorti ". Pour des raisons pratiques, le dernier prix d'achat connu a été retenu pour les produits achetés.
Une provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur brute déterminée comme indiqué ci-dessus s'avère supérieure à la valeur de réalisation, ou lorsque des produits ont fait l'objet d'une détérioration particulière. Les stocks de produits finis sont évalués à leur prix de revient « sortie usine ».
Une provision est constituée lorsque le prix de revente probable « net /net » est inférieur au prix de revient.

1.7- Clients et autres créances

Les créances et dettes sont évaluées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation des créances est pratiquée au cas par cas pour les créances qui présentent un risque de non-recouvrement.

1.8 – Valeurs mobilières de placements

Leur coût d'acquisition a fait l'objet d'un test de valeur par comparaison avec le cours de chaque valeur mobilière de placement à la date de clôture de l'exercice.

COMMISSARIAT AUX COMPTES
TALENZ ARES AUDIT
Cour d'Appel de Nîmes

Une provision pour dépréciation est constituée en cas de cours inférieur au cours d'acquisition, égale à la moins-value latente.

1.9 - Charges constatées d'avance

Cette rubrique ne contient que des charges ordinaires liées à l'exploitation normale de l'entreprise.

1.10- Retraites et autres avantages

Le groupe doit faire face à certains engagements en matière d'indemnités de départ à la retraite des salariés en activité. Ces engagements de retraites sont provisionnés.

Les hypothèses retenues en la matière sont les suivantes :

- Masse salariale : salaires et charges sociales
- Taux d'actualisation : 3.77 %
- Départ à l'initiative du salarié

1.11- Provisions pour risques et charges

Elles sont constituées pour tenir compte des risques financiers existant à la date de clôture des comptes.

1.12- Impôts différés

Les impôts différés sont calculés pour toutes les différences temporaires entre les valeurs fiscales et consolidées des actifs et passifs. Ces différences naissent notamment :

- des différences temporaires entre le résultat comptable et le résultat fiscal, (provisions non déductibles)

- des retraitements pratiqués en consolidation (amortissements dérogatoires, provisions, élimination des profits internes inclus dans les stocks et les immobilisations, ...)

Les actifs d'impôts différés provenant des différences temporaires, des retraitements de consolidation ou des reports fiscaux déficitaires ne sont comptabilisés que lorsque leur utilisation est probable.

Les impôts différés sont calculés selon la méthode du report variable en tenant compte des dates probables de reversement. Ils sont constatés pour leur valeur nominale sans actualisation.

COMMISSARIAT AUX COMPTES
TALENZ ARES AUDIT
Cour d'Appel de Nîmes

2 – PERIMETRE ET EVOLUTION DU PERIMETRE DE CONSOLIDATION AU COURS DE L'EXERCICE

2.1- Périmètre de consolidation au 31.03.2023

Sociétés	*Pays*	*% détention*	*Méthode de consolidation*
ALPIX	France	100 %	Intégration globale
JUGREMIX	France	100 %	Intégration globale
DU NOUVEAU PRECHE	France	100 %	Intégration globale
IMMODIX	France	89 %	Intégration globale

2.2- Variations de pourcentage de détention

Aucune variation sur l'exercice

3 – ECARTS D'ACQUISITION

3.1 Ecarts d'acquisitions actifs

JUGREMIX-NOUVEAU PRECHE : 15 464 918 €

Cet écart a été constaté au moment de l'acquisition par la SAS ALPIX de la SAS JUGREMIX et de sa filiale la SCI DU NOUVEAU PRECHE.

S'agissant d'éléments identifiables, aucun amortissement n'a été pratiqué sur l'écart d'acquisition. La valeur nette comptable de l'écart d'acquisition a été soumis au test de dépréciation annuel, sans constatation de provision.

L'écart d'acquisition n'ayant pas de durée d'utilisation limitée, il n'a fait l'objet d'aucun amortissement ; en contrepartie nous avons procédé à un test de dépréciation. Aucun indice de perte de valeur n'est apparu et de ce fait aucune dépréciation n'a été comptabilisée.

COMMISSARIAT AUX COMPTES
TALENZ ARES AUDIT
Cour d'Appel de Nîmes

4 – IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Composition	Valeur brute au 31 mars 2022	Augmentation	Diminution	Valeur brute au 31 mars 2023
Frais d'établissement	18 000			18 000
Concessions, brevets, droits similaires	26 837			26 837
TOTAL BRUT	**44 837**	**0**		**44 837**

Amortissements & Provisions	Valeur brute au 31 mars 2022	Augmentation	Diminution	Valeur brute au 31 mars 2023
Frais d'établissement	18 000			18 000
Concessions, brevets, droits similaires	22 442	4 395		26 837
TOTAL AMORTISSEMENTS	**40 442**	**4 395**		**44 837**
TOTAL NET	**4 395**	**-4 395**		**0**

5 – IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Composition	Valeur brute au 31 mars 2022	Augmentation	Diminution	Valeur brute au 31 mars 2023
Terrains	3 590 184			3 590 184
Constructions	19 076 787	33 554	1 383 492	17 726 848
Installations techni, matériel,outillages	2 859 819	34 138	1 058 926	1 835 031
Autres Immobilisations corporelles	3 096 874	70 232	202 278	2 964 827
Immobilisations en cours	1 357 255	1 021 303		2 378 558
TOTAL BRUT	**29 980 918**	**1 159 226**	**2 644 697**	**28 495 448**

Amortissements & Provisions	Valeur brute au 31 mars 2022	Amortissement	Reprise	Valeur brute au 31 mars 2023
Constructions	10 668 654	642 607	1 383 492	9 927 769
Installations techni, matériel,outillages	2 509 327	84 055	1 049 400	1 543 982
Autres Immobilisations corporelles	1 948 182	189 048	168 915	1 968 315
TOTAL AMORTISSEMENTS	**15 126 163**	**915 709**	**2 601 807**	**13 440 065**
TOTAL NET	**14 854 755**	**243 518**	**42 890**	**15 055 383**

COMMISSARIAT AUX COMPTES
TALENZ ARES AUDIT
Cour d'Appel de Nîmes

6 – TITRES MIS EN EQUIVALENCE

Néant

7 – IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Composition	Valeur brute au 31 mars 2022	Augmentation	Diminution	Valeur brute au 31 mars 2023
Titres de participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés	438 074	35 904		473 978
Prêts	41 517	1 888 690		1 930 207
Autres immobilisations financières	153 998	9 607		163 605
TOTAL BRUT	**633 589**	**1 934 201**	**0**	**2 567 790**

8 – ETAT DES CREANCES ET DES DETTES

Etat des créances :

Composition	Valeur nette au 31 mars 2023	A moins d'un an	A plus d'un an
Créances clients et comptes rattachés	153 008	153 008	
Autres créances	725 519	725 519	
TOTAL	**878 527**	**878 527**	**0**

Etat des dettes :

Composition	Valeur nette au 31 mars 2023	A moins d'un an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	21 477 852	3 120 528	9 787 868	8 569 456
Emprunts et dettes financières	232 304	232 304		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 447 623	4 447 623		
Dettes fiscales et sociales	1 483 758	1 483 758		
Autres dettes	180 294	180 294		
TOTAL	**27 821 831**	**9 464 507**	**9 787 868**	**8 569 456**

COMMISSARIAT AUX COMPTES
TALENZ ARES AUDIT
Cour d'Appel de Nîmes

9 – CAPITAL SOCIAL

	Nombre	Valeur Nominal
Titres début d'exercice :	73 967	100 €
Titres émis sur l'exercice :	-	-
Titre fin d'exercice :	73 967	100 €

10 – PROVISION POUR RISQUES ET CHARGES

Composition	Valeur au 31 mars 2022	Augmentation	Diminution	Valeur au 31 mars 2023
Provision Pensions	203 890		59 478	144 412
TOTAL BRUT	**203 890**		**59 478**	**144 412**

11 – FRAIS DE PERSONNEL ET EFFECTIF

Composition	31/03/2023	31/03/2022
Salaires et traitements	4 182 938	4 010 315
Charges sociales	1 250 263	1 095 832
TOTAL	**5 433 201**	**5 106 148**

Effectif Moyen	31/03/2023	31/03/2022
	193	202

COMMISSARIAT AUX COMPTES
TALENZ ARES AUDIT
Cour d'Appel de Nîmes

12 – VARIATION DES CAPITAUX PROPRES GROUPE

	Capital	Primes	Réserves consolidées	Résultat de l'exercice	Total capitaux propres
Capitaux propres N-1	**7 396 700**		**5 053 805**	**914 876**	**13 365 380**
Variation de capital de l'entreprise consolidante					
Distribution de dividendes			(530 000)		
Affectation en réserves			914 876	(914 876)	
Résultat N				**917 130**	
Variation des écarts de conversion					
Incidence des réévaluations					
Acquisition de titres d'autocontrôle					
Changements de méthodes comptables					
Autres variations			(2)		
Capitaux propres N	**7 396 700**		**5 438 679**	**917 130**	**13 752 509**

13 – IMPOTS DIFFERES

Le taux pratiqué pour le calcul des impôts différés est de 25 %.

Au 31 Mars 2023, il apparait un passif d'impôt différé d'un montant de 1 196 €. Il s'analyse ainsi :

Différences temporaires d'imposition	25 101
Retraitement consolidation	(26 297)
	(1 196)

COMMISSARIAT AUX COMPTES
TALENZ ARES AUDIT
Cour d'Appel de Nîmes

14 – PREUVE D'IMPOT

La ventilation de l'impôt affectant le résultat consolidé de l'exercice s'analyse comme suit :

Impôts sur les bénéfices	
Détail du compte de résultat :	**Solde**
- Charge d'impôt exigible	262 240
- Charge d'impôt différé	13 960
Total	**276 200**

Preuve de l'impôt	**Résultat avant impôts**	**Impôts**	**Taux**
Impôts Théoriques	**1 190 465**	**297 616**	**25,00%**
Différences permanentes		25 450	
Divers		2 022	
Taux différenciés - taux réduit		0	
Taux impôts sur impôts différés		0	
Crédit d'impôt		-48 888	
Comptes consolidés	**1 190 465**	**276 200**	**23,20%**

COMMISSARIAT AUX COMPTES
TALENZARES AUDIT
Cour d'Appel de Nîmes

15 – TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE

	Exercice 31-mars-23	Exercice 31-mars-22
Résultat consolidé part du groupe	**917 130**	**914 876**
Résultat consolidé, part des minoritaires	(2 864)	(1 420)
Résultat des sociétés mises en équivalence (en -)	0	0
Dotation aux amortissements	920 106	925 417
Dotations nettes aux provisions	(64 840)	(7 088)
Plus-values nettes sur cessions d'immobilisations (en -)	10 726	307
Réévaluation éléments d'actifs (en -)	0	0
Variation de l'impôt différé (IDA & IDP)	13 960	5 965
Capacité d'autofinancement	**1 794 217**	**1 838 056**
Stock	(392 101)	6 553
Clients	(53 106)	59 052
CCA	38 096	64 118
Fournisseurs d'exploitations	(134 583)	320 628
Autres	416 423	(41 159)
Variation du B.F.R.	**(125 272)**	**409 192**
Cash flow issu des opérations d'exploitation	**1 668 945**	**2 247 248**
Cession d'immobilisations non financières	32 165	0
Acquisition d'immobilisations non financières	(1 159 229)	(1 763 817)
Cession d'immobilisations financières	0	1 117 479
Acquisition d'immobilisations financières	(1 934 201)	(167 991)
Incidence des variations dans le périmètre de consolidation (a)	0	0
Autres éléments de consolidation	(1)	(0)
Cash flow issu des opérations d'investissement	**(3 061 266)**	**(814 329)**
Souscription d'emprunts	2 870 062	897 068
Variation des fournisseurs d'immobilisations	0	0
Remboursement d'emprunts	(2 872 432)	(2 091 361)
Variation Dettes financières diverses	73 072	(9 708)
Dividendes versés	(530 000)	(400 000)
Cash flow issu des opérations de financement	**(459 299)**	**(1 604 001)**
Variation de trésorerie calculée	**(1 851 620)**	**(171 082)**
Trésorerie à l'ouverture :	6 031 466	6 202 548
Trésorerie à la clôture :	4 179 846	6 031 466
Variation de tresorerie constatée	**(1 851 620)**	**(171 082)**

COMMISSARIAT AUX COMPTES
TALENZ ARES AUDIT
Cour d'Appel de Nîmes

ALPIX

SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE AU CAPITAL DE 7 396 700 EUROS

SIEGE SOCIAL : MANOSQUE (04100), 33, BOULEVARD DU TEMPS PERDU

LE MANOSQUIN

489 317 040 RCS MANOSQUE

RAPPORT DU PRÉSIDENT EN DATE DU 29 SEPTEMBRE 2023
SUR L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2023

Chers associés,

Nous vous avons réunis en assemblée générale annuelle notamment pour vous rendre compte de l'activité de votre Société et des résultats de notre gestion durant l'exercice écoulé, clos le **31 mars 2023,** ainsi que pour soumettre à votre approbation les comptes dudit exercice.

Tous les documents nécessaires à votre information ont été tenus à votre disposition au siège social, dans les conditions prévues par la législation et la réglementation en vigueur. Nous vous demanderons de bien vouloir nous en donner acte.

Nous vous proposons d'examiner les comptes qui traduisent la situation de la Société à la clôture de l'exercice écoulé, de vous présenter l'évolution de la situation depuis cette clôture et d'envisager les perspectives de développement.

Vos commissaires aux comptes vous donneront dans leur rapport toutes informations quant à la régularité des comptes qui vous sont présentés.

Ces comptes ne comportent aucune modification, que ce soit au niveau de leur présentation ou des méthodes d'évaluation, par rapport à ceux de l'exercice précédent.

I. SITUATION DE LA SOCIETE AU COURS DE L'EXERCICE ÉCOULÉ

A. EXAMEN DU COMPTE DE RESULTAT

Le chiffre d'affaires net s'est élevé à la somme de 516 272 € contre 521 813 € au titre de l'exercice précédent, soit une diminution de 1,06 %.

Les produits d'exploitation se sont élevés en conséquence à la somme de 516 273 €.

Les charges d'exploitation se sont élevées à 380 331 € et comprennent les postes suivants :

- Autres charges externes : 128 250 €
- Impôts, taxes et versements assimilés : 15 563 €
- Salaires et traitements : 152 912 €
- Charges sociales : 60 813 €
- Dotations aux amortissements sur immobilisations : 22 779 €
- Autres charges : 12 €

Le résultat d'exploitation est en conséquence bénéficiaire d'un montant de 135 942 €, contre 76 556 € pour l'exercice précédent.

Les produits financiers et les charges financières se sont élevés respectivement à la somme de 1 041 360 € et de 291 121 €.

En conséquence le résultat courant avant impôts s'élève à la somme de 886 181 €.

Il convient de signaler un résultat exceptionnel ressortant à 2 763 €.

L'impôt sur les sociétés provisionné au titre de l'exercice écoulé s'élève à -20 908 €.

Le résultat de l'exercice est en conséquence un bénéfice de 909 853 €.

B. COMMENTAIRES – FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE – PROGRES REALISES – DIFFICULTES RENCONTREES – EVOLUTION PREVISIBLE DE LA SOCIETE

En tant que société holding, nous déterminons, conduisons et contrôlons la politique générale de nos filiales.

Dans ce cadre :

- Nous définissons la stratégie générale et les orientations fondamentales du Groupe, ainsi que les méthodes et les procédures générales du Groupe ;
- Nous définissons les synergies entre nos filiales de manière à leur permettre de partager et mettre en œuvre les expériences et les savoir-faire du Groupe.

Au cours de l'exercice écoulé, ont été notamment mises en œuvre les actions et orientations suivantes :

- nous finalisons le cadre juridique de l'installation des panneaux photovoltaiques sur le parking silot et le toit du locataire DECATHLON. Cette installation profite en autoconsommation à notre filiale JUGREMIX. Cependant, la réactivité de notre prestataire n'est pas au rendez-vous.

- dans une réflexion constatante d'amélioration du site pour répondre aux besoins actuels de la clientèle, nous avons activé le partenariat mise en place entre la Coopérative et le Groupe TESLA aux fins d'installation de bornes de recharges rapides sur notre parking.

Nous restons relativement attentifs à l'impact de l'inflation sur l'exploitation de nos filiales.

C. RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

Pour la bonne forme, il est indiqué que la société n'a eu, au cours de l'exercice écoulé, aucune activité en matière de Recherche et Développement.

D. INVESTISSEMENTS

Il a été investi au cours de l'exercice une somme globale de 42 468 € se décomposant comme suit :

- Matériel de transport : 39 078 €
- Matériel de bureau et mobilier informatique : 3 390 €

Il a par ailleurs été mis au rebut ou cédé divers biens pour un montant de 81 764 €.

II. BILAN

A. EXAMEN DES POSTES D'ACTIF

Les frais d'établissement d'un montant brut de 18 000 € sont amortis à concurrence de 18 000 €.

Les immobilisations corporelles s'élèvent, en montant brut, à la somme de 93 746 € au 31 mars 2023 et à la somme de 56 993 € après amortissements.

Le poste « Immobilisations financières » s'élève à la somme de 25 076 360 €.

Aucune provision n'a été comptabilisée sur ce poste.

L'actif circulant s'élève à la somme nette de 2 760 008 €, dont 5 967 € de charges constatées d'avance.

Le compte « Clients et comptes rattachés », d'un montant de 136 198 €, n'a fait l'objet d'aucune provision.

B. EXAMEN DES POSTES DE PASSIF

Le capital social est de 7 396 700 € et le montant des capitaux propres de 15 657 480 €.

Le poste « Dettes » s'élève à la somme globale de 12 235 881 € et comprend les postes suivants :

- Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit : 8 223 279 €
- Emprunts et dettes financières diverses : 3 732 558 €
- Dettes fournisseurs et comptes rattachés : 32 704 €
- Dettes fiscales et sociales : 144 362 €
- Autres dettes : 11 €

Il a par ailleurs été pris en compte 102 964 € de produits constatés d'avance.

III. ÉVÈNEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LE DÉBUT DE L'EXERCICE EN COURS

Aucun événement suffisamment important pour être relaté dans le présent rapport n'est survenu depuis la date de clôture de l'exercice.

IV. PARTICIPATIONS

A. ACTIVITE DES FILIALES ET SOCIETES CONTROLEES

1. Société SCI IMMODIX

Notre participation dans cette société est de 89 %.

La société SCI IMMODIX a réalisé, au cours de l'exercice clos 31 décembre 2022, un chiffre d'affaires hors taxes de NEANT € et a constaté une perte de (19 875) €.

2. Société JUGREMIX

Notre participation dans cette société est de 100,00 %.

La société JUGREMIX a réalisé, au cours de l'exercice clos 31 mars 2023, un chiffre d'affaires hors taxes de 60 759 648 € et a constaté un bénéfice de 670 103 €.

3. Société SCI DU NOUVEAU PRECHE

Notre participation dans cette société est de 20,00 %.

La société SCI DU NOUVEAU PRECHE a réalisé, au cours de l'exercice clos 31 mars 2023, un chiffre d'affaires hors taxes de 1 959 146 € et a constaté un bénéfice de 764 927 €.

B. PART DU CAPITAL DETENUE PAR LES SOCIETES CONTROLEES

Les sociétés que nous contrôlons ne détiennent indirectement aucune part de notre capital.

V. APPROBATION DES COMPTES – PROPOSITION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT

Nous vous demandons de bien vouloir approuver les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2023 tels qu'ils vous ont été présentés avec toutes les opérations qu'ils traduisent et qui, nous vous le rappelons, font ressortir un bénéfice de 909 853 € que nous vous proposons d'affecter de la manière suivante :

- une somme de 45 493 €
  représentant 5 % du bénéfice, au compte de Réserve légale,
- et le surplus, soit 864 360 €
  au compte "Autres réserves"

Total **909 853€**

VI. RAPPEL DES DIVIDENDES ANTÉRIEUREMENT DISTRIBUÉS

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons que les sommes distribuées à chaque action à titre de dividendes au titre des trois exercices précédents ont été les suivantes :

Exercices	Dividende	Abattement	Montant éligible à l'abattement
Distribution de réserves Acte unanime associés du 30 12 2022	2,5687 €	40 %	174 432,71 €
Distribution de réserves Acte unanime associés du 12 05 2022	3,5150 €	40 %	238 693,10 €
Distribution de réserves Acte unanime associés du 27 12 2021	5,4078 €	40 %	367 227,47 €
Distribution de réserves Acte unanime associés du 26 03 2021	1,6223 €	40 %	66 966,92 €
Distribution de réserves Acte unanime associés du 30 12 2020	4,4614 €	40 %	184 162,13 €
Distribution de réserves Acte unanime associés du 20 03 2020	0,81 €	40 %	33 435,99 €

VII. DÉPENSES NON-DÉDUCTIBLES FISCALEMENT

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code général des impôts, nous vous signalons que le résultat de l'exercice tient compte d'une somme de 5 287 €, correspondant à des dépenses non déductibles du résultat fiscal selon les dispositions de l'article 39-4 du même code.

VIII. COMPTES CONSOLIDES

La société établissant des comptes consolidés, ces derniers sont soumis à votre approbation, conformément à l'article L.225-100-2 du code de commerce.

En conséquence, vous trouverez ci-joints les comptes consolidés du groupe, arrêtés au 31 mars 2023, comprenant le bilan consolidé, le compte de résultat consolidé et l'annexe, ainsi que le rapport sur la gestion du groupe et le rapport établi par les commissaires aux comptes sur ces comptes et ce rapport de gestion.

Au 31 mars 2023, le périmètre de consolidation du groupe ALPIX comprenait les sociétés suivantes :

- Société SCI IMMODIX 90 %
- Société JUGREMIX 100 %
- Société SCI DU NOUVEAU PRECHE 100 %

IX. EXAMEN DES COMPTES ET RESULTATS DES COMPTES CONSOLIDES

Nous allons vous présenter en détail les comptes consolidés que nous soumettons à votre approbation et qui ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Le chiffre d'affaires net consolidé s'est élevé à la somme 60 979 011 € au titre de l'exercice clos au 31 mars 2023. Nous constatons également d'autres produits d'activités pour un montant de 13 018 €.

Les charges d'exploitation comprennent notamment les postes suivants :

- achats de marchandises et autres approvisionnements :	48 217 036 €
- variation de stock :	- 392 101 €
- autres achat et charges externes :	4 759 588 €
- impôts et taxes :	874 759 €
- salaires et charges sociales	5 433 201 €
- dotation aux amortissements des immobilisations :	920 106 €
- dotation aux amortissements des charges à répartir	0 €
- Dotation aux provisions	0 €
- Autres charges	35 905 €

Le résultat d'exploitation s'élève à la somme de 1 527 459 euros.

Le résultat financier s'élève à -339 035 euros.

Le résultat exceptionnel s'élève à 2 042 euros.

Le résultat net du Groupe ALPIX est en conséquence un bénéfice de 914 266 €, avec un résultat net consolidé part Groupe qui s'élève à la somme de 917 130 €.

Les immobilisations incorporelles s'élèvent à 44 837 € (montant brut) et totalement amorti.

Les immobilisations corporelles s'élèvent à 28 495 448 € (montant brut) et 15 055 383 € après amortissement.

Les « Comptes Clients et comptes rattachés » sont d'un montant de 153 008 € et sont provisionnés à hauteur de 663 €.

Le poste « Stocks et en cours » s'élève à la somme de 3 479 535 € et est provisionné à hauteur de 24 910 €.

Le montant des capitaux propres consolidés est de 13 752 509 €.

Les dettes financières s'élèvent à la somme globale de 22 373 362 €.

Les dettes diverses s'élèvent à la somme globale de 6 167 717 euros et comprennent les postes suivants :

- Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 447 623 €
- Dettes fiscales et sociales	1 483 758 €
- Impôts différés passif	1 196 €
- Autres dettes	180 294 €
- Produits constatés d'avance	54 847 €

X. INFORMATIONS SUR LES DELAIS DE PAIEMENT

Nous vous informons qu'il nous est matériellement impossible de vous communiquer les informations sur les délais de paiement des fournisseurs et des clients de la société en application des dispositions des articles L.441-14 al. 1 et D 441-4, I et II du Code de commerce.

XI. CONVENTIONS REGLEMENTEES

Nous vous demandons, conformément à l'article L.227-10 du Code de Commerce, d'approuver les conventions visées à ce même article et conclues au cours de l'exercice écoulé.

Nous allons vous donner lecture du rapport spécial du Commissaire aux comptes, conformément aux dispositions de l'article L.227-10 du Code de Commerce.

XII. ADMINISTRATION ET CONTROLE DE LA SOCIETE

Nous vous précisons qu'aucun mandat de dirigeant ou de commissaire aux comptes n'est arrivé à expiration.

Conformément aux dispositions de l'article L.820-3 du Code de Commerce, l'information relative au montant des honoraires versés au commissaire aux comptes est mise à disposition des associés au siège de la société, à compter de la convocation de l'assemblée générale.

XIII. CONCLUSION

Nous espérons que les résolutions qui vous sont proposées recevront votre agrément et que vous voudrez bien donner à votre président quitus de sa gestion pour l'exercice clos le 31 mars 2023.

LE PRESIDENT
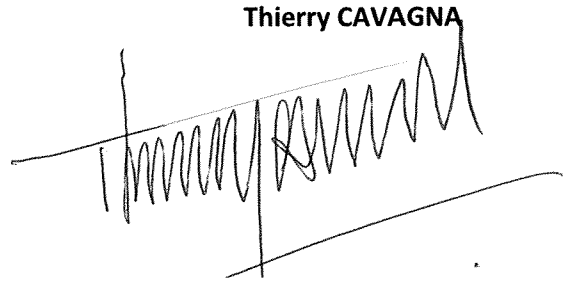
Thierry CAVAGNA